

Haute-Garonne
VILLENEUVE-TOLOSANE
 61 Route de Portet

Lotissement "Le Rossignolis"

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Désignation	Cadastré		Surface	Surface de plancher
	Section	Numéro		
7	AW	630p	429 m²	A définir

Yantris

GÉOMÈTRES-EXPERTS

Patrick MAURY et Thomas CABANIS
 Géomètres-Experts Associés
 142 Rue Bonnat - 31400 TOULOUSE
 Tel : 05-61-52-62-55
 Mail : contact@yantris.fr



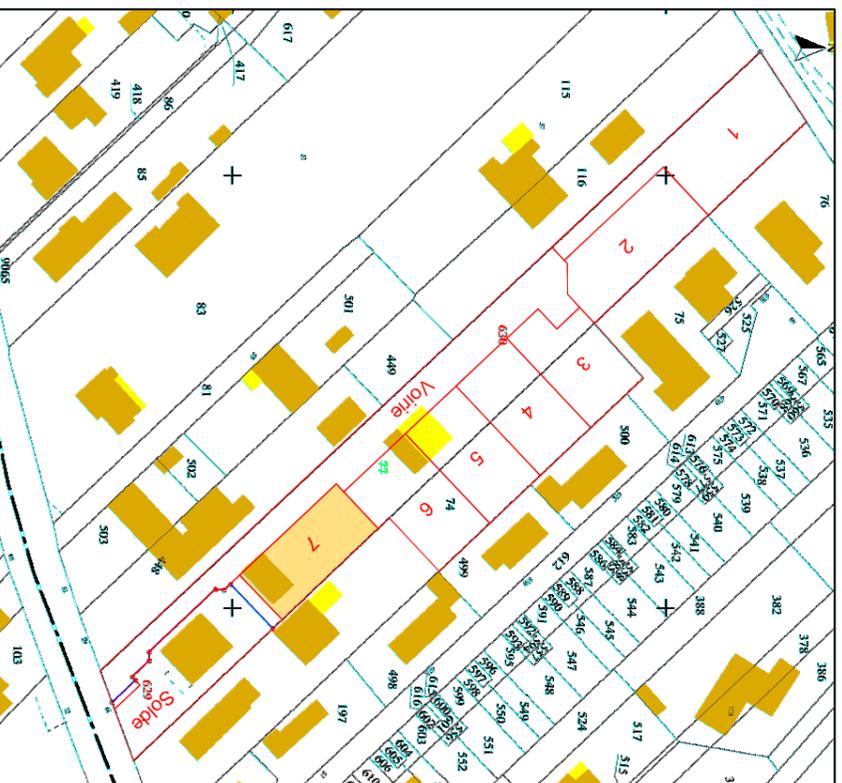
JEAN-PIERRE DENIS
 Lotisseur et Aménageur

S2D FONCIER
 2 chemin du Douyssat
 31560 NAILLOUX
 Tel : 05 61 54 24 90
 jeanpierre.denis@s2dfoncier.fr

25 Octobre 2019

N° Dossier
8845

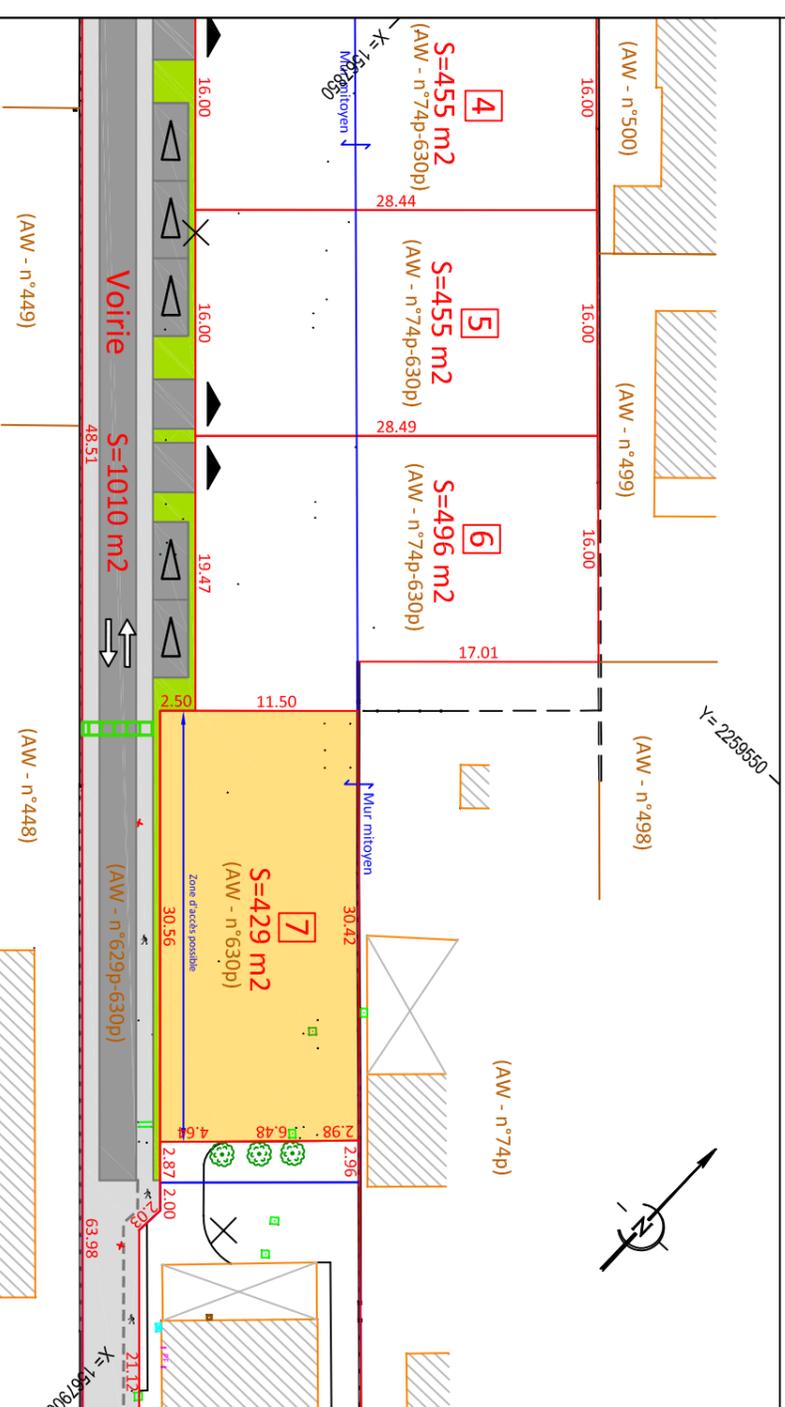
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Section AW



Sans échelle

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Echelle : 1/500



Nota :

- Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93-CC43 (Classe de précision 2).
- Le nivellement est rattaché au NGF (GPS).
- Ce plan ne peut être reproduit sans l'accord du Géomètre-Expert, seule la signature du Géomètre-Expert certifie la conformité de ce plan à l'original.
- La limite entre la parcelle 74 et les parcelles 629-630 a été défini par le plan de plan de bornage établi le 04/06/19, dressé par Monsieur Thomas CABANIS, Géomètre-Expert à Toulouse, conformément au plan de bornage établi le 25/06/1969 par M. MASSONNET, géomètre-expert à Muret.
- Ce plan n'a pas fait l'objet d'une délimitation contradictoire.
- La limite jouxtant la voie publique n'a pas fait l'objet d'une demande d'alignement.
- L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.
- Les réseaux indiqués sur ce plan sont ceux apparents et/ou indiqués par le propriétaire.

Légende :

- | | |
|--------------------------------|--|
| Limite cadastre | Bâtiment existant |
| Limite | Chaussée - Enrobé à chaud 0/10 |
| Limite bornée | Bande de croisement + Circulation piétons |
| Réseau Existant Eau Potable | Enrobé à chaud 0/10 avec finition - grenailée ou résine routière |
| Réseau Existant Eaux Pluviales | Lots à bâtir |
| Réseau Existant Eaux Usées | Lot destiné à des logements locatifs sociaux |
| Réseau Existant non défini | Espace vert |
| Réseau Existant Gaz | Place de stationnement |
| Réseau Existant Electricité | Accès imposé au lot |
| Réseau Existant Télécom | |